



Le Club d'Éscrime de Castelnau-le-Lez

et

Le Comité Régional d'Éscrime Occitanie

ont le plaisir de vous inviter aux

CHAMPIONNATS D'OCCITANIE PAR EQUIPE – ÉPÉE



M17
DAME - HOMME

M20
DAME - HOMME

SENIOR
DAME - HOMME



qui auront lieu

Le Samedi 4 et Dimanche 5 Février 2023

**Halle des Perrières
Avenue du 8 Mai 1945, 34170 Castelnau-le-Lez**

Vous trouverez ci-dessous le règlement des tournois.

Maître David BAUMERT et Harold LEFEBVRE
Maîtres d'Armes

Monsieur Jérémie PONTONNIER
Président

Lieu du Championnat :

Halle des Perrières - Avenue du 8 Mai 1945, 34170 Castelnau-le-Lez

Horaires :**Samedi 4 février 2023**

M20 Equipe Dames & Hommes	
Appel	12h30
Scratch	13h00
Début	13h30

Dimanche 5 février 2023

M17 Equipe Dames & Hommes	
Appel	10h00
Scratch	10h30
Début	11h00

Senior Equipe Hommes	
Appel	8h45
Scratch	9h00
Début	9h30

Senior Equipe Dames	
Appel	12h30
Scratch	13h00
Début	13h30

Droits d'engagement : 35 € par équipe - Payable sur place

Inscriptions : Les inscriptions des tireurs et des équipes doivent être réalisées obligatoirement en ligne sur le site extranet de la FFE.

Formule : Conforme au règlement sportif régional 2022-2023

Règlementation : Conforme au règlement fédéral.

Date de clôture des engagements : **MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER à 23h59**

Arbitres : Pour les épreuves du championnat d'Occitanie chaque club présentant 1 équipe devra fournir un arbitre dans cette arme (Hommes et Femmes confondus).

Les arbitres seront rémunérés selon le tarif de la FFE.

Une buvette sera présente tout au long de la compétition

Sécurité : Ne seront autorisées en bout de pistes que les housses «bord de piste». Seuls les tireurs et capitaines d'équipe seront autorisés à pénétrer sur les pistes.

Rappel règlement sportif Occitanie et règlement fédéral :

- Les équipes sont placées dans le tableau d'élimination directe en additionnant les places de leurs trois meilleurs tireurs au classement national actualisé.
- Les tireurs non classés se verront attribuer la place correspondant au nombre de classes dans l'arme et la catégorie + 1.
- L'équipe numéro 1 est celle qui a le moins de points.
- En cas de nouvelle Egalité, un tirage au sort sera effectué entre les équipes concernées.
- La constitution du tableau se fera de façon à ce que les équipes d'un même club ne se rencontrent pas lors du 1^{er} tour de tableau (qu'il soit complet ou incomplet).
- Pour les catégories M17 et M20, le règlement précise : « La composition des équipes pourra être différente de celle de l'épreuve nationale. Toutefois un tireur, titulaire ou remplaçant d'une équipe qualifiée pour les championnats de France N1/N2, ne pourra pas être engagé en N3. »
- Pour les catégories Seniors, le règlement aux 3 armes précise : « Un(e) tireur(se) qui participe à un circuit national par équipe en N1, titulaire ou remplaçant, ne pourra pas être engagé(e) dans une équipe en N3, ou en N2 au fleuret dames et sabre dames. Un tireur qui participe à la qualification d'une équipe au championnat de France N3 à l'épée et au fleuret hommes, titulaire ou remplaçant, quelle que soit la phase, ne pourra pas être engagé dans une équipe en N1 ou N2. »



CLUB D'ESCRIME

DE CASTELNAU-LE-LEZ

 06 14 36 06 96

 club.escrime.castelnau@gmail.com

 @castelnau_escrime